

Résultats de l'émission d'OCA avec maintien du DPS

- Emission de 4.109.358 OCA pour un montant d'emprunt obligataire de 657,5 K€
- Souscription de l'opération à hauteur de 141,5 %

EROLD (FR0010211037 – ALPLA), groupe média numérique indépendant (le « Groupe »), annonce les résultats de son émission d'obligations convertibles en actions (les « OCA »), avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires (le « DPS »), qui s'est déroulée du 4 avril 2023 au 13 avril 2023, pour un montant nominal total de 657.497,28 euros par l'émission de 4.109.358 OCA.

Pour rappel, cette opération intervient dans un contexte de renforcement des fonds propres de la société tel que communiqué par celle-ci dans [sa publication du 13 février 2023](#), afin de se prémunir d'un aléa sur la continuité de son activité. L'émission des OCA, associée à un apport en compte-courant complémentaire de Holding EVELYNE PROUVOST d'environ 0,5 M€, permet à la Société de faire face à ses besoins de financement.

La trésorerie issue de l'émission devrait permettre de faire face aux échéances, dans la phase actuelle de recentrage stratégique sur les métiers historiques d'éditeur de médias numérique, avec l'arrêt des activités servicielles dilutives et la relance des activités historiques, notamment des « newsletters » éditoriales qui permettent de générer un trafic de plus grande qualité.

Résultats de l'émission

Au terme de la période de souscription, la demande s'est élevée à 5.814.893 OCA dont 3.305.538 OCA à titre irréductible, 2.398.403 OCA à titre réductible et 110.952 OCA à titre libre, soit une émission sursouscrite à hauteur de 141,5 %.

Après application d'un coefficient de réduction, 803.820 OCA souscrites à titre réductible ont été attribuées en plus des 3.305.538 OCA souscrites à titre irréductible.

Au total 4.109.358 OCA ont été souscrites, représentant un montant nominal d'emprunt obligataire de 657.497,28 euros.

Une (1) OCA pouvant donner lieu à l'émission d'une (1) action nouvelle, un nombre maximum de 4.109.358 actions nouvelles pourra être émis en cas de conversion de la totalité des OCA.



Engagement de souscription

La société Holding EVELYNE PROUVOST détenant 21,5% du capital de la Société et ayant passé un ordre de souscription à titre irréductible et réductible pour l'intégralité de l'émission. Elle devrait être servie, après application du coefficient de réduction, à hauteur d'environ 2.905.120 OCA pour un montant total d'environ 464,8K€ euros, représentant environ 70,7% de l'émission. En cas de conversion en actions EROLD des seules obligations détenues par Holding EVELYNE PROUVOST, ce dernier détiendrait environ, post-conversion, 46,62% du capital et 37,06% des droits de vote.

Cadre juridique de l'émission

L'émission des OCA avec maintien du DPS a été décidée par le Directeur Général de la Société le 24 mars 2023, en vertu de la subdélégation accordée par le Conseil d'administration réuni le 24 mars 2023, faisant usage de la délégation de compétence conférée par l'assemblée générale des actionnaires de la Société du 17 mars 2023, aux termes de la première résolution.

Règlement-livraison des OCA

Le règlement-livraison des OCA aura lieu le 19 avril 2023.

Les caractéristiques des OCA et des actions qui seront émises sur conversion des OCA sont détaillées dans le communiqué de presse rectificatif publié par la Société le 29 mars 2023.

Dilution

A titre indicatif, l'incidence de la conversion en actions nouvelles de l'intégralité des 4.109.358 OCA serait la suivante :

- *Incidence de l'émission sur la quote-part des capitaux propres par action (sur la base des capitaux propres consolidés au 30/06/2022 et du nombre d'actions composant le capital social de la Société au 14 avril 2023 (soit 6.144.038 actions)) :*

En %	Capitaux propres au 30 juin 2022 ¹	
	Base non diluée	Base diluée ²
Avant émission des actions nouvelles	1,172 €	1,163 €
Après émission d'un nombre de 4.109.358 actions nouvelles par conversion de l'intégralité des OCA	0,767 €	0,764 €

¹ Sur la base d'un montant de capitaux propres de 7,2 M€ au 30 juin 2022 et d'un nombre total de 6.144.038 actions en circulation au 14 avril 2023

² Au 14 avril 2023, il existe 45.000 actions attribuées gratuitement mais non encore définitivement acquises donnant chacune droit à 1 action



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 17 avril 2023

- *Incidence de l'émission sur la participation d'un actionnaire détenant actuellement 1% du capital social de la Société, et ne participant pas à l'offre :*

En %	Participation de l'actionnaire en % ¹	
	Base non diluée	Base diluée ²
Avant émission des actions nouvelles	1%	0,99%
Après émission d'un nombre de 4.109.358 actions nouvelles par conversion de l'intégralité des OCA	0,60%	0,597%

¹ Sur la base d'un nombre total de 6.144.038 actions en circulation au 14 avril 2023

² Au 14 avril 2023, il existe 45.000 actions attribuées gratuitement mais non encore définitivement acquises donnant chacune droit à 1 action

Avertissement

En application des dispositions de l'article L.411-2-1 1° du Code monétaire et financier et de l'article 211-2 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (l'« AMF »), l'Offre n'a pas donné pas lieu à un prospectus soumis à l'approbation de l'AMF dans la mesure où le montant total de l'offre calculé sur une période de douze mois ne dépasse pas 8M€.

Partenaire de l'opération



Conseil de l'opération

PROCHAINES DATES DE COMMUNICATION FINANCIERE

Résultats annuels 2022 et chiffre d'affaires 1^{er} trimestre 2023 : 28 avril 2022 après bourse

Le calendrier complet de communication financière est disponible sur le site internet de la société

A propos de EROLD

Créé en 2000, EROLD est un groupe indépendant de médias numériques à destination des 50 ans et +. Éditeur des sites internet Planet.fr, FemmesPlus.fr, Medisite.fr et e-sante.fr. EROLD réunit chaque jour plus d'un million de visiteurs grâce à ces contenus éditoriaux autour des thématiques News, Femmes et Santé.

Grâce à cette audience puissante et fort de 3 millions d'abonnés à ses newsletters quotidiennes, EROLD se positionne ainsi parmi les leaders « Datas » des secteurs « Hommes et Femmes de 50 ans et + », « Finances personnelles », « Santé Bien-Être » vis-à-vis des annonceurs.

EROLD est coté sur Euronext Growth à Paris – Code ISIN : FR0010211037 – Mnémo : ALPLA

Retrouvez toutes les informations actionnaires sur www.erold.fr.

Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent pas une sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières en France ou dans d'autres pays que la France.



Libellé : EROLD
Code ISIN : FR0010211037
Mnémonique : ALPLA
Nombre d'actions ordinaires composant le capital social : 6 164 038 actions

Contacts :

Contact EROLD

Stéphanie Tricot, Directrice Générale Adjointe
+33 (0)1 53 06 61 39
investisseurs@erold.fr

Contact Actus Finance

Guillaume Le Floch
+33 (0)1 53 67 36 70
erold@actus.fr

Avertissement

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public ou une offre d'achat ou comme destiné à solliciter l'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public. Aucune communication, ni aucune information relative à cette opération ou à la société EROLD ne peut être diffusée au public dans un pays dans lequel il convient de satisfaire à une quelconque obligation d'enregistrement ou d'approbation. Aucune démarche n'a été entreprise (ni ne sera entreprise) dans un quelconque pays dans lequel de telles démarches seraient requises. L'achat d'actions de la société EROLD peut faire l'objet dans certains pays de restrictions légales ou réglementaires spécifiques. La société EROLD n'assume aucune responsabilité au titre d'une violation par une quelconque personne de ces restrictions.

Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens du règlement (UE) n°2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 (le « Règlement Prospectus »). En France, une offre au public de valeurs mobilières ne peut intervenir qu'en vertu d'un prospectus approuvé par l'AMF. S'agissant des États membres de l'Espace Économique Européen autres que la France (les « États membres »), aucune action n'a été entreprise ni ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des titres rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un de ces États membres. En conséquence, les valeurs mobilières ne peuvent être offertes et ne seront offertes dans aucun des États membres (autre que la France), sauf conformément aux dérogations prévues par l'article 1(4) du Règlement Prospectus, ou dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par la société EROLD d'un prospectus au titre du Règlement Prospectus et/ou des réglementations applicables dans ces États membres. Le présent communiqué ne constitue pas une offre de titres au public au Royaume-Uni. Le présent communiqué ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux États-Unis ou dans tout autre pays (autre que la France). Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes, souscrites ou vendues aux États-Unis qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « U.S. Securities Act »), ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les actions de la société EROLD n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act et la société EROLD n'a pas l'intention d'effectuer une quelconque offre publique de ses valeurs mobilières aux États-Unis.

Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent pas une sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières en France ou dans d'autres pays que la France.